



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

**Rapport de maintenance
ANSSI-CC-2015/14-M03**

TPM 1.2

**Hardware version FB5C85D ou FB5C85E,
Firmware version 5.81.2.1**

Certificat de référence : ANSSI-CC-2015/14

Paris, le 30 mars 2016

*Le directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD
[ORIGINAL SIGNE]



1. Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2015/14, TPM1.2 Hardware version FB5C85D, Firmware version 5.81.0.0.
[MAI]	Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance.
[R-M01]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2015/14-M01, TPM1.2 Hardware version FB5C85E, Firmware version 5.81.0.0.
[R-M02]	Rapport de maintenance ANSSI-CC-2015/14-M02, TPM1.2 Hardware version FB5C85D ou FB5C85E, Firmware version 5.81.1.0.
[IAR]	TPM1.2 Changes – Security Impact Analysis, version 2.4, 14 March 2016, Nuvoton.
[SOG-IS]	Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 January 2010, Management Committee.
[CC RA]	Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, July 2014.

2. Identification du produit maintenu

Le produit maintenu est le « TPM 1.2 », Hardware version FB5C85D ou FB5C85E, Firmware version 5.81.2.1 développé par la société *NUVOTON*.

Le produit « TPM 1.2 », Hardware version FB5C85D, Firmware version 5.81.0.0 a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2015/14 (référence [CER]).

Le produit « TPM 1.2 », Hardware version FB5C85E, Firmware version 5.81.0.0 a déjà fait l'objet de deux maintenances sous les références ANSSI-CC-2015/14-M01 (référence [R-M01]) et ANSSI-CC-2015/14-M02 (référence [R-M02]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants (voir [GUIDES]) :

- la version matérielle (FB5C85D ou FB5C85E) est obtenue par la lecture du registre RID ;
- la version logicielle est obtenue par la commande TPM_GetCapability qui renvoie les données « 00.30.01.02.**05.51**.00.02.03.57.45.43.00.00.02.**02.01** » où les octets « **05 51** » et « **02 01** » référencent la version 5.81.2.1.

3. Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications du produit sont les suivantes :

- le bit *engineering* « HSTW workaround disable » a été déplacé (voir [GUIDES]) ;
- deux erreurs fonctionnelles mineures concernant la gestion de la mémoire ont été corrigées et deux améliorations fonctionnelles mineures ont été implémentées.

4. Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables, du produit évalué et sont applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M03] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<p>Guide d'installation du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NPCT6xx TPM Initialization and Configuration Application Note, June 2014, Nuvoton Technology. 	[CER]
	<p>Guides d'administration du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NPCT62x LPC/SPI/I2C Trusted Platform Module (TPM) datasheet version 1.1, January 2016, Nuvoton Technology ; - NPCT62x/NPCT65x TPM1.2 with LPC, SPI and I2C Interfaces programmer's Guide, version 1.2, August 2015, Nuvoton Technology. 	[R-M03] [R-M02]
	<p>Guide d'utilisation du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARSUF (NPCT6xynA0 TPM 1.2) Operational Guidance Document, version 1.0, 3rd July 2014, Nuvoton Technology ; - NPCT6xx User Product Information, revision 4.1, December 2015. 	[CER] [R-M03]
[ST]	<p>Cibles de sécurité de référence:</p> <ul style="list-style-type: none"> - TPM1.2bis Security Target, référence : TPM1.2bis_ST_Nuvoton_V0.72, 8 February 2016, Nuvoton Technology. <p>Version publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TPM1.2bis Security Target - lite, référence : TPM1.2bis_ST_Nuvoton_V1.8_lite, 8 February 2016, Nuvoton Technology. 	[R-M03] [R-M03]
[CONF]	<ul style="list-style-type: none"> - Arsuf IC_ALC_CMS.1 ,version 0.5.4 Nuvoton Technology (HW FB5C85D with FW 5.81.2.1) , 14 February 2016, Nuvoton Technology ; - Arsuf IC_ALC_CMS.1 ,version 0.5.5 Nuvoton Technology (HW FB5C85E with FW 5.81.2.1), 14 February 2016, Nuvoton Technology ; - ALC_Doc_Report , version1.5, Nuvoton Technology. 	[R-M03] [R-M03] [R-M03]

5. Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

6. Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

7. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, June 2012 ». Reconnaissance européenne (SOG-IS)
Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

² Les pays signataires de l'accord CCRA sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, la Suède et la Turquie.